

CHAPITRE III

Les Juifs au temps de Jésus-Christ.

1. Situation politique. — 2. Gouvernement intérieur. — 3. Importance et population. — 4. Ferveur religieuse. — 5. Reconstruction du temple. — 6. Prosélytisme. — 7. La langue grecque. — 8. Civilisation extérieure. — 9. Commerce. — 10. Prospérité nationale. — 11. Sectes variées. — 12. Sadducéens. — 13. Pharisiens. — 14. Esséniens. — 15. La crise religieuse. — 16. Les Chrétiens dans le temple de Jérusalem. — 17. Perversion du sacerdoce lévitique. — 18. Conclusion.

1. SITUATION POLITIQUE. — Suivant la prophétie de Jacob mourant, « Le sceptre sortait des mains de Juda, « dans le temps où le Désiré des nations était donné au « monde. »

Après un siècle de gloire, la dynastie des Machabées avait fini par s'éteindre dans une véritable agonie de discordes intestines et de guerres extérieures. Au milieu de ces troubles, une armée romaine, sous les ordres de Pompée, avait pu s'emparer de Jérusalem (691 de Rome). Vingt-six ans plus tard, l'Iduméen Hérode, avec une autre armée romaine, prenait encore d'assaut la ville sainte et mettait sur sa tête la couronne de David, toute souillée du sang du dernier roi des Juifs.

Mais Hérode n'avait reçu le titre de roi que pour mieux forcer les Juifs à subir le joug de Rome. « Suivant l'ancienne politique du peuple romain, dit Tacite (*Vita Agric.*), les rois eux-mêmes étaient des instruments « destinés à tenir les peuples en servitude. »

Hérode, comme les autres rois de l'Asie romaine,

n'était que le très humble vassal d'un gouverneur romain, le préfet de Syrie. Vers l'an 70 de notre ère, Pline l'Ancien comptait encore en Syrie dix-sept tétrarques, rois et princes, qui n'existaient que par la grâce de Rome et tremblaient à la voix du préfet de l'empereur, comme on le voit dans le fait suivant. — En l'an 43 de notre ère, cinq de ces petits princes se trouvaient réunis à Tibériade auprès du roi des Juifs, Hérode Agrippa, lorsqu'on leur annonça l'arrivée du préfet de Syrie, Marsus. Les six rois, dit l'historien Josèphe, s'empresèrent d'aller au-devant de Marsus, l'espace de sept stades, afin de lui rendre l'honneur qui lui était dû. Mais celui-ci, pour toute réponse, leur signifia d'avoir à se disperser immédiatement, ce qu'ils s'empresèrent de faire. (*Antiq.*, XIX, 7.)

L'empereur Auguste voulut bien laisser Hérode porter jusqu'à sa mort le titre de roi. Quel lieutenant aurait mieux servi la politique de Rome, que ce tyran sanguinaire qui implorait comme une grâce, de l'empereur et même des préfets, Saturninus et Varus, la permission de faire mourir successivement ses trois premiers fils ? Après avoir versé par torrents le sang de ses sujets, de ses femmes et de ses enfants, il était devenu tellement odieux, que les Juifs sollicitaient comme une délivrance leur annexion formelle à l'empire, c'est-à-dire à la servitude romaine.

Trois ans avant la mort d'Hérode (747 de Rome), les habitants de la Palestine furent soumis à la loi du recensement, comme les autres peuples du monde romain. Ils durent alors prêter tous individuellement le serment de fidélité à l'empereur Auguste. « Six mille Pharisiens, dit « Josèphe (*Antiq.*, XVII, 3), refusèrent de subir cette humiliation et furent en conséquence condamnés à une « grosse amende. « Ce fut toute la résistance. Israël était

bien dès lors l'esclave de César. Mais, par un accomplissement littéral de la prophétie, le jour qui vit le peuple juif perdre ainsi son autonomie politique, vit aussi le Christ naître à Bethléem.

Après la mort d'Hérode (750 de Rome), l'empereur Auguste partage son royaume. Trois enfants d'Hérode en obtiennent chacun un lambeau. Une quatrième principauté est distraite en faveur d'un étranger, le syrien Lysanias. Auguste annexe à l'empire les villes qui lui plaisent : Gaza, Gadara, Hippone. Il détermine les impôts du peuple et les revenus des princes, et continue de régner réellement sous le nom de ces derniers. (*Antiq.*, xvii, 14.)

Dix ans plus tard, le Trésor impérial étant en déficit, l'empereur s'empresse de battre monnaie en confisquant la fortune et la principauté du fils aîné d'Hérode, Archélaüs. Jérusalem et la petite province de Judée sont alors officiellement annexés à l'empire et placés sous la juridiction d'un procurateur romain, soumis lui-même au préfet de Syrie. Telle fut la marche des envahissements de Rome en Judée, et telle était finalement la situation politique de cette province, à l'époque de la prédication de Jésus-Christ, sous le procurateur Pilate, et encore trente-cinq ans plus tard, au moment de la révolte et de la ruine, sous le procurateur Gessius Florus.

2. GOUVERNEMENT INTÉRIEUR, SANHÉDRIN. — Suivant l'usage des Romains, le procurateur ou préfet impérial réservait à son tribunal les questions politiques et toutes les causes pouvant entraîner une condamnation capitale ; il laissait aux indigènes leur autonomie pour tout le reste. Aussi Josèphe a pu dire : « Après le rappel d'Archélaüs, le gouvernement des Juifs fut une aristocratie dont le Grand-Prêtre avait la présidence. » (*Antiq.*, xx, 8.)

Cette aristocratie consistait dans un sénat ou tribunal,

resté célèbre sous le nom de Sanhédrin. Institué sur le modèle du grand-conseil de Moïse, le Sanhédrin se composait de 70 membres : prêtres, docteurs de la loi, ou personnages considérables de la nation.

Le Sanhédrin, présidé par le Grand-Prêtre, avait le pouvoir de juger les questions religieuses et de prendre la plupart des mesures de police et d'ordre intérieur, surtout pour le service du temple. Il pouvait excommunier, emprisonner, flageller, mais non mettre à mort (1). On sait avec quelle violence le Sanhédrin, présidé par Caïphe, abusa de son pouvoir contre Jésus-Christ et contre les Apôtres. A partir de cette époque, il semble avoir été possédé par un esprit d'aveuglement, et ses violences ne contribuèrent pas peu à la révolte et à la ruine du peuple entier.

3. IMPORTANCE ET POPULATION. — Malgré leur humiliation politique, les Juifs avaient en réalité sauvé leur nationalité, en conservant le culte du vrai Dieu. Dispersés partout, mais toujours unis par la centralisation de leur culte à Jérusalem, ils formaient la seule nation encore vivante et puissante, parmi tous les peuples de l'empire. Jamais, même au temps de David et de Salomon, les enfants d'Israël ne s'étaient vus plus nombreux en Palestine ; et les Juifs de Palestine n'étaient qu'une faible minorité en comparaison des Juifs du monde entier. Les tempêtes politiques, en dispersant ce peuple, l'avaient semé, comme une poussière féconde, sur toutes les plages de l'ancien monde. Vaincu autrefois par les Chaldéens, Israël avait été répandu dans tout l'empire des Perses. Après la conquête d'Alexandre, il avait suivi les Grecs vainqueurs dans les principales villes d'Égypte, de Grèce

(1) Suivant les Talmudistes, le droit de condamner à mort fut enlevé au Sanhédrin, un peu plus de quarante ans avant la destruction du temple. (Talmud de Jérusalem, traité *Sanhédrin*, fol. 24, recto.)

et d'Asie. Alexandrie, la première cité du monde pour le commerce et la science, compte alors, parmi ses habitants, presque autant de Juifs que d'autres citoyens. Les Juifs seuls occupent deux des cinq quartiers de la ville et ils y vivent à peu près indépendants, sous l'autorité de l'Alabarque ou chef élu par eux. C'est un Juif, le célèbre Philon, qui tient alors le sceptre de la science parmi les philosophes de cette ville. Les Grecs eux-mêmes l'admirent comme un nouveau Platon, et répètent en l'écoutant cet adage : *Vel Plato philonizat; vel Philo platonizat.*

La conquête romaine avait complété cette dispersion providentielle. Les Juifs, comme toujours, s'attachent aux pas des nouveaux conquérants. Peuple commerçant et voyageur, ils émigrent par milliers en Italie, en Espagne et sur tout le littoral de la Méditerranée. Les historiens grecs et romains commencent à peine à les connaître et déjà ils s'étonnent de leur nombre et de leurs progrès. « Il n'y a pas de ville importante, dit « Strabon, où l'on ne trouve maintenant ce peuple solide et établi. » (Josèphe, *Antiq.*, xiv, 12.)

Ils sont à peine arrivés à Rome, que Cicéron, dans son plaidoyer *pro Flacco*, craint de ne pouvoir lutter contre leur influence ou leur multitude. « Vous connaissez les « Juifs, dit-il aux juges; vous savez quel est leur nombre, leur accord, leur influence et le tumulte qu'ils soulèvent parfois dans les assemblées. Je suis obligé de « baisser la voix, pour ne pas être entendu par cette « multitude. L'expérience nous a montré qu'il était souverainement dangereux de parler contre les Juifs, même « en plaidant pour la République. *Scis quanta sit manus... Multitudinem Judæorum flagrantem nonnunquam in concionibus pro Republica contemnere gravitatis summæ fuit.* »

On croirait lire un plaidoyer moderne.

Quatre-vingts ans plus tard, le nombre des Juifs avait encore augmenté, et Philon pouvait dire dans un ouvrage dédié au Sénat romain (*Legat. ad Caium*, xiii) : « Le « peuple juif n'est point, comme les autres peuples, renfermé dans une seule province; mais il est répandu en « si grand nombre, dans le monde entier, sur le continent et dans les îles, que peu s'en faut qu'il n'égale « partout le nombre des indigènes. »

Il y a certainement de l'exagération dans ces paroles. Philon ne pouvait parler que des villes; car Israël a toujours dédaigné les campagnes et n'a jamais voulu cultiver d'autres champs que ceux de la Terre promise. Mais, au milieu de la paix universelle, l'accroissement rapide de sa population était la conséquence naturelle de sa morale religieuse. « Ces hommes-là », dit Tacite avec étonnement (*Hist.*, v, 5), « se réjouissent d'être pères et ne se croient « point permis de donner la mort à leurs enfants. » L'immoralité des païens avait alors des conséquences toutes contraires et souverainement désastreuses.

L'histoire ne donne pas de chiffre précis sur cette population prise en général; mais quelques indications particulières peuvent aider à l'apprécier. Ainsi, en l'an 65 É. C., le préfet Cestius Gallus constatait que près de trois millions de Juifs avaient fait la Pâque à Jérusalem, et la seule province de Galilée pouvait alors mettre sur pied une armée de cent mille hommes. (*Guerre*, II, 24 et 42.)

En réunissant plusieurs de ces données, M. de Champagny estime à trois millions le nombre des Juifs de Palestine, et à six millions ceux du reste de l'empire : en tout, neuf millions. (*Rome et la Judée*, ch. iv, p. 131.)

Aujourd'hui encore, Israël a conservé cette fécondité. Ecrasé par les Romains, persécuté par les autres peuples,

diminué sans cesse par le nombre de ses convertis au Christianisme, il reste toujours avec une population totale d'environ sept ou huit millions d'âmes.

4. FERVEUR RELIGIEUSE. — Aux trois grandes fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, Jérusalem voyait affluer, dans ses murs, une grande partie de cette population. C'étaient, avec les Juifs de Palestine, les nombreuses caravanes de la dispersion, « venant de « toutes les nations qui sont sous le ciel. » La foule des pèlerins remplissait la ville et débordait dans les alentours, sous des tentes improvisées. — « Il en est », dit Josèphe (*Antiq.*, III, 13), « qui viennent de la Bactriane « et des pays situés au delà de l'Euphrate. Après avoir « marché pendant quatre mois, avec grand péril, grande « dépense et grande fatigue, ils assistent à nos fêtes, « mais souvent sans participer aux sacrifices, sans même « oser entrer dans l'intérieur du temple, à cause des pro- « hibitions légales qui pèsent sur eux; et cependant « jamais une plainte n'est sortie de leur bouche contre « ces lois qui, après un tel voyage, les privent de ce qu'ils « désirent le plus au monde. »

A la vue de ces fêtes, de cette ferveur, de cet enthousiasme, l'étranger, comme Balaam autrefois, s'écriait malgré lui : — « Que tes pavillons sont beaux, ô Jacob ! « Que tes tentes sont admirables, ô Israël ! Qui pourra « compter la poussière de Jacob et dénombrer la race « d'Israël ? Il n'y a point d'idole en Jacob, point de simu- « lacre en Israël. Le Seigneur son Dieu est avec lui, et « avec lui les chants de victoire de son Dieu. »

Marcus Agrippa, le gendre et le favori d'Auguste, se trouvant à Jérusalem, au temps d'Hérode I^{er} (14 av. l'è. c.), était si touché de la magnificence du temple et de la piété du peuple, qu'il ne cessait d'en témoigner son admiration. Chaque jour il retournait les contempler. Lui-même

il fit offrir à ses frais une hécatombe entière avec de riches présents. (*Antiq.*, XVI, 12.)

La Synagogue était alors plus que jamais fière de ses lois, et la certitude que les temps du Messie étaient proches faisait vibrer tous les cœurs de ferveur et d'espérance.

« Quel que soit l'amour des autres peuples pour leurs « lois », dit Philon (*ibid.*, XIII), « cet amour ne saurait « être comparé à celui des Juifs, qui révèrent les leurs « comme des oracles de Dieu. Ils les apprennent dès « leur enfance, les portent gravées dans leur cœur, et ne « cessent de les méditer. Ils regardent comme des frères « les étrangers qui les adoptent, et comme des ennemis « ceux qui les méprisent. Ils préfèrent tout perdre et tout « souffrir plutôt que de les violer. »

Quoi de plus émouvant que le récit suivant du même auteur (*ibid.*, XIV) ! « Lorsque l'on apprit que l'empereur « Caligula ordonnait de placer sa statue dans le temple de « Jérusalem, tous les Juifs abandonnèrent, en même « temps, les villes et les campagnes, pour aller en Phé- « nicie au-devant du préfet de Syrie, Pétrone. Cette « innombrable multitude ressemblait à une armée en « marche. Mais les Juifs n'avaient pour toute arme que « des gémissements, clameur immense, à laquelle succéda « un bruit non moins grand, lorsqu'ils eurent recours « aux prières. Ils étaient distribués en six classes, trois « d'un côté : les vieillards, les hommes mûrs et les ado- « lescents; et trois de l'autre : les femmes âgées, les « jeunes femmes et les vierges. Lorsqu'ils furent proches « de Pétrone, ils se jetèrent tous la figure contre terre, « en poussant de tels sanglots, que rien ne pouvait être « plus digne de compassion. »

On sait que cette immense supplication de tout un peuple triompha alors de la dureté romaine. Pétrone